

JURY SCIENTIFIQUE

- **Dr Cédric Arvieux** (Rennes)
- **Dr Éric Billaud** (Nantes)
- **Dr Éric Cua** (Nice)
- **Dr Christine Jacomet** (Clermont-Ferrand)
- **Dr Valérie Pourcher** (Paris)
- **Pr Patrick Mercié** (Bordeaux)
- **Dr Jean-Luc Meynard** (Paris)
- **Pr Jacques Reynes** (Montpellier)
- **Dr Anne Simon** (Paris)

GRAND PRIX VIH

VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE

Envoyez vos cas cliniques
sur le **VIH** et soyez
le **lauréat 2017** !

Directeur de la publication
Claudie Damour-Terrasson
Rédacteur en chef
Pr Pierre Tattevin (Rennes)

Sous l'égide de



Avec le soutien institutionnel de



Gilead Sciences - 65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne Billancourt
N° SIREN : 391 360 971 RCS Nanterre

Conformément à l'article L.4113-6 du code de la santé publique, tout avantage pris en charge par le laboratoire Gilead Sciences sera transmis pour avis au conseil de l'ordre compétent. Toute invitation prise en charge par le laboratoire Gilead Sciences est strictement limitée aux professionnels de santé et ne peut être étendue à des tiers. Par ailleurs, conformément à la loi N°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé et de son décret d'application n°2013-414 du 21 mai 2013, Gilead rendra publics sur le site unique public (<https://www.transparence.sante.gouv.fr>) les avantages pris en charge par ses soins pour les besoins de la transparence des liens.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant les informations collectées au titre de la transparence des liens. Vous pouvez exercer ce droit par email à l'adresse transparence.acces@gilead.com

HIV/FR/17-02/1192 - mars 2017

Sous l'égide de



Avec le soutien institutionnel de



Gilead Sciences - 65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne Billancourt
N° SIREN : 391 360 971 RCS Nanterre

Concours réservé aux hospitaliers universitaires infectiologues de moins de 40 ans

Les 3 meilleurs cas cliniques seront publiés dans La Lettre de l'Infectiologie, à partir d'octobre 2017

Le lauréat sera invité au HIV Drug Therapy 2018 qui aura lieu à Glasgow, Écosse (prise en charge complète).

Le trophée lui sera remis lors du Congrès de la SFLS*, du 19 au 20 octobre 2017 à Nice.

*Nos remerciements aux organisateurs du congrès

Adressez-nous dès aujourd'hui vos cas cliniques

concours-vih@edimark.fr
(date limite de réception des textes : 15 septembre 2017)

Recommandations téléchargeables sur <http://nl.edimark.fr/GPVIH/2017/recos.pdf>



Recommandations pour la rubrique "Cas clinique" à télécharger sur <http://nl.edimark.fr/GPVIH/2017/recos.pdf>

CHARTRE DE L'AUTEUR

L'auteur s'engage à :

- soumettre un article n'ayant pas été publié dans d'autres revues scientifiques ;
- obtenir, le cas échéant, l'autorisation de reproduction des éléments issus de publications antérieures (illustrations, textes, etc.) qui illustrent ;
- signaler un éventuel problème d'éthique ou de liens d'intérêt afin de garantir l'objectivité, la qualité et l'indépendance scientifiques des articles publiés.

Un titre

1 page revue maximum
= 2 pages 10/10 de maximum
(hors titre, sous-titre, légendes et références bibliographiques)

Le nom des auteurs et leurs affiliations

Titre anglais
Titre français

Un texte principal

1 page revue maximum
= 2 pages 10/10 de maximum
(hors titre, sous-titre, légendes et références bibliographiques)

Petit chapitre de présentation

Examen clinique

Discussion

Conclusion

Le titre doit être court et précis, reflétant le thème principal de l'article. Il doit être informatif et attractif. Évitez les termes trop généraux ou trop techniques. Le titre doit être en français et en anglais.

Le nom des auteurs doit être complet, incluant le nom de famille, le prénom et le nom de jeune fille. Les affiliations doivent être précises, indiquant l'adresse postale et l'adresse e-mail.

Le texte principal doit être structuré de manière logique et cohérente. Il doit commencer par une introduction qui présente le problème clinique et les objectifs de l'étude. Le corps du texte doit être divisé en sections claires, telles que l'examen clinique, la discussion et la conclusion. Les légendes et les références bibliographiques doivent être placées à la fin de l'article.

Le petit chapitre de présentation doit être concis et aller à l'essentiel. Il doit présenter le cas clinique de manière claire et précise, en mettant en évidence les particularités du cas.

L'examen clinique doit être détaillé et précis. Il doit inclure les données de l'anamnèse, l'examen physique et les résultats des examens complémentaires.

La discussion doit être basée sur les données du cas clinique et les connaissances actuelles de la littérature. Elle doit discuter des implications de ce cas pour la pratique clinique.

La conclusion doit être brève et synthétique. Elle doit résumer les points clés de l'article et proposer des perspectives de recherche.

CAS CLINIQUE

Lauréat → Grand Prix

Des mots-clés en français et en anglais (3 à 5)

Mots-clés
Mots-clés
Mots-clés

Des légendes précises pour chacune des figures

Légendes
Légendes
Légendes

Illustrations

Des figures, des tableaux et des encadrés synthétiques et les légendes permettent d'éclaircir le propos. Les informations apportées dans un tableau ne doivent pas apparaître dans le texte.

- Fournir un fichier par figure :
 - taille minimale de 10 x 15 cm ;
 - 1200 x 1800 pixels ;
 - format .tif ou .jpg.
- Tout schéma non traduit en français dans son intégralité sera retourné à l'auteur.

Deux ou trois références bibliographiques (appelées dans le texte)

Deux ou trois références bibliographiques (appelées dans le texte)

- Critères d'évaluation :
- intérêt scientifique,
 - originalité,
 - pédagogie,
 - qualité de l'iconographie,
 - clarté du raisonnement et de la présentation

POUR MÉMOIRE

* Le nombre de signes s'obtient, sous le logiciel Word, dans le menu « outils » > statistiques
** La taille des images s'obtient, sous le logiciel Aperçu (Mac), dans le menu « outils » > afficher l'inspecteur > taille de l'image/ppp de l'image, sous le logiciel Visionneuse... (PC), dans le menu « fichier » > propriétés > taille de l'image/ppp de l'image.